

avant tout la fondation d'une œuvre si patriotique en aidant le collège incapable d'en supporter seul tous les frais. Cet exemple donné à toutes les sociétés d'agriculture du pays, placées dans les mêmes circonstances, est digne de tout éloge. Puisse-t-il avoir beaucoup d'imitateurs !

Ju-qu'ici, il n'a guère été possible de faire autre chose que de répondre aux besoins les plus urgents de la culture ; car il fallait offrir promptement, aux esprits prévenus, de bons résultats.

Votre Excellence connaît déjà ce que nous avons fait en 1859. Elle va maintenant voir si notre culture de 1860 a justifié les espérances qu'avait fait naître notre premier essai.

Mais avant de parler des différentes cultures, il convient de dire quelques mots de la nature du sol, de la division des terres et de l'assolement que l'on se propose de suivre.

Le sol est généralement argilo-calcaire, d'une très forte consistance, et d'une profondeur dont on ne connaît pas les limites. Avec un traitement convenable et des engrais suffisants, il est propre à toute espèce de culture, le blé surtout. La couche arabe n'a pas plus de 7 à 8 pouces de profondeur.

La division des terres par nature de culture se fait comme suit :

	Arp.	Per.
Prairies naturelles.....	25	62
Jardins	4	09
Vergers	3	27
Jardins à patates	2	58
Emplacement de l'abattoir, et parc aux cochons, en attendant qu'il soit épier-ré et assaini.....		
	2	48
Céréales et pâturages	113	48
<hr/>		
Superficie totale.....	151	46

La ferme occupe une position très avantageuse entre le chemin de fer et le fleuve. Elle a une demi-lieue de long. Le collège avec toutes ses dépendances, les vergers et une partie des jardins occupent le milieu sur une éminence d'où la vue se porte au loin. La partie située entre le collège et le chemin de fer, au sud, a 6 arpents de large, divisés en sept champs, sur une moyenne de 15 arpents de long. Pour l'intelligence des comptes, chacun d'eux a son numéro, en commençant au 3^{me} champ au nord-est de la route. L'autre partie s'étend depuis le pied de la côte jusqu'au fleuve, l'espace de 14 arpents. Elle n'a que trois arpents 2 perches de large, divisés en trois champs numérotés 8, 9, 10, à partir de la route qui mène au fleuve. Ces deux terrains forment une superficie de 141 arpents dont 85 arpents 33 perches au sud, 55 arpents 67 perche au nord. Le premier est à 91 pieds 3 pouces, au-dessus du niveau de la plus haute marée, le second à 3 pieds 3 pouces seulement.

L'assolement de six ans recommandé par plusieurs bons agriculteurs des environs de Montréal, est adopté ici provisoirement. Cet assolement a pour base, comme on le sait, la culture des plantes sarclées avec labours profonds et fortes fumures.

1 ^{re} année	Navets, betteraves, carottes, patates, etc.
2 ^{de} do	Blé ou orge avec graine de mil et de trèfle pour la prairie.
3 ^e do	Prairie.
4 ^e do	Pâturage.
5 ^e do	Pâturage.
6 ^e do	Avoine ou pois.